



Degats des eaux depuis août 2011

Par **fab6433**, le **23/10/2012** à **21:30**

Bonjour,

je suis locataire au dernier étage, en duplex donc ma chambre est sous les toits.

Depuis août 2011, suite gros orages, j'ai eu des infiltrations provenant du toit.

Un constat a été fait avec le syndic, il a fallu qu'un courrier en recommandé soit envoyé en novembre 2011 pour qu'une entreprise regarde le toit (soit disant c'était à cause des pigeons). bref, nous sommes en octobre 2012 et à chaque fois qu'il pleut, mon appartement a des fuites de l'eau qui provient du toit.

Le syndic ne bouge pas, l'agence locative les relance par mail mais aucun travaux pour stopper les infiltrations et je vis donc avec une bassine qui récolte l'eau.

Que puis je faire pour qu'enfin cela cesse et que je puisse vivre décemment dans mon appartement.

Merci de votre réponse